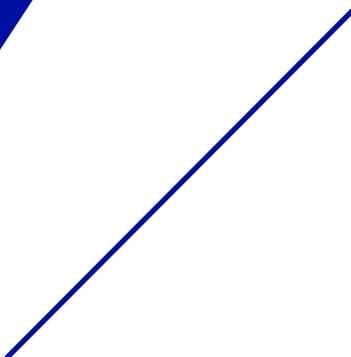
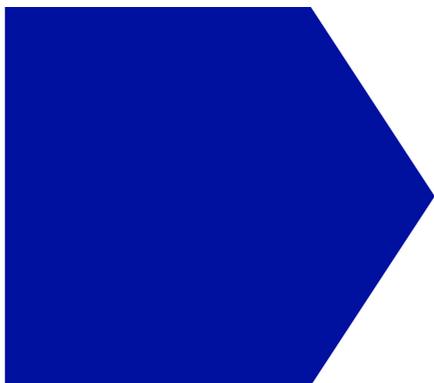




École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne



2024

SOMMAIRE

Édito.....	2
Notre école : d’hier à demain	4
Une école au cœur de Rennes	6
Quelques chiffres clés	7
Apprendre l’architecture	9
La Licence	11
Le Master	17
Le Doctorat	24
Vie professionnelle	25
À l’international	28
Valoriser	29
La recherche	31
Les métiers de l’architecture	32
Les services à l’étudiant·e	36
Nos partenariats	39
Diffuser la culture architecturale	41
La vie étudiante	45

TAXE D’APPRENTISSAGE 2024

*« En choisissant l’ENSAB, je
donne du sens à mon versement
et soutiens la formation des
étudiant·es en architecture ! »*



ÉDITO

L'ENSAB a fait l'objet d'une évaluation en 2021, tant comme établissement d'enseignement supérieur, que de l'enseignement qui y est délivré.

Dans une seconde étape, les enseignants-chercheurs, professeurs et maîtres de conférence de l'École se sont largement mobilisés pour élaborer un nouveau programme pédagogique pour la période 2022-2027.

Comment former un·e architecte pour les quarante prochaines années, quand les enjeux de demain sont multiples, les pratiques de l'architecture variées, et que l'architecte s'inscrit dans un contexte institutionnel, technique et réglementaire en constante évolution ?

L'enseignement délivré à l'ENSAB vise à apporter aux étudiants des compétences multiples, alliant histoire et théorie de l'architecture, urbanisme et environnement, construction ou encore sociologie, pratiques artistiques et techniques de représentation... Le nouveau programme conforte l'enseignement par le projet, méthode pédagogique spécifique de l'enseignement dans les écoles d'architecture.

Ainsi, les trois années de Licence visent à apporter aux étudiants les compétences et savoirs fondamentaux, jusqu'à la délivrance de la « Licence d'architecture ». Au cours des deux années de Master, les étudiants seront accueillis dans l'un des « domaines d'études » proposés par les enseignants de l'ENSAB et qui en font sa spécificité. Laboratoire d'idées, l'école affirme aussi son ancrage territorial, terrain privilégié d'études en atelier de projet, de recherches et d'expérimentations.

De plus, dès la Licence, les étudiants seront initiés à la recherche. La place de la recherche sera aussi renforcée en Master afin de promouvoir la poursuite d'études en doctorat d'architecture, co-développé par l'ENSAB et dont les étudiants sont accueillis au sein de son laboratoire de recherche (le GRIEF).

Enfin, le parcours des étudiants admis en double cursus architecte-ingénieur (INSA) est facilité. Les doubles cursus en « Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture » (HiTCAR) ou encore en Master « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (MOUI) avec Rennes 2, constituent aussi, avec la formation proposée pour « l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre » (HMONP), des opportunités facilitant l'insertion professionnelle des Architectes Diplômés d'Etat (ADE).

En développant la finalité professionnalisante des études d'architecture, en poursuivant des partenariats permettant des parcours diversifiés dans l'enseignement supérieur rennais et en intensifiant son ancrage territorial régional dans des pratiques expérimentales, l'ENSAB confirme les spécificités de ses formations et présente aussi une organisation pédagogique favorisant la réussite des étudiant.e.s.

Didier BRIAND

Directeur de l'ENSAB

NOTRE ÉCOLE : D'HIER À DEMAIN

Le 2 octobre 1905, l'École Régionale d'Architecture de Rennes voit le jour, c'est la plus ancienne école d'architecture de province, après celle de Rouen.

Du Palais du Commerce à l'École Municipale des beaux-arts de Rennes, elle se développe peu à peu pour devenir l'École d'Architecture de Bretagne puis s'installe boulevard de Chézy en 1989.

Les locaux actuels de l'ENSAB, conçus par Patrick Berger (Grand Prix national de l'architecture 2004), ont été réalisés en tenant compte du bâtiment ancien (entrepôt de vêtements militaires)

donnant sur le boulevard de Chézy et en créant une extension côté rivière. L'ensemble comprend 1 amphithéâtre de 100 places, 1 salle de cours de 90 places, 2 salles de 50 places chacune et une salle des diplômés de 60 places, un centre de documentation, un laboratoire vidéo, un atelier maquettes, un service de reprographie, un atelier de découpe laser et, bien sûr, 10 ateliers dédiés à l'apprentissage de l'architecture.



En 2005, notre école devient l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB). C'est l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises sous la tutelle du Ministère de la Culture partagée avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chargée de la délivrance :

- du diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant grade de Licence
- du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de Master

Les architectes diplômés d'État peuvent y poursuivre leur formation afin d'obtenir l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en leur Nom Propre (HMONP).

Conformément à la mission de service public de l'enseignement supérieur qui lui est confiée, l'ENSAB a notamment pour objet :

- **La formation initiale en architecture à ses différents niveaux**
- **La recherche en architecture et la valorisation de celle-ci**
- **La formation à la recherche et par la recherche**
- **Les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture**
- **La formation continue diplômante des professionnels de l'architecture dans le cadre de la promotion sociale**
- **La formation permanente des professionnels de l'architecture**
- **La formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture**
- **La diffusion, notamment dans le cadre régional, de la culture architecturale, et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire**
- **L'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale, notamment par le développement de programmes de coopération avec des institutions étrangères**

L'ENSAB s'efforce tous les jours, en Bretagne et en dehors de ses frontières, d'assumer ces missions.

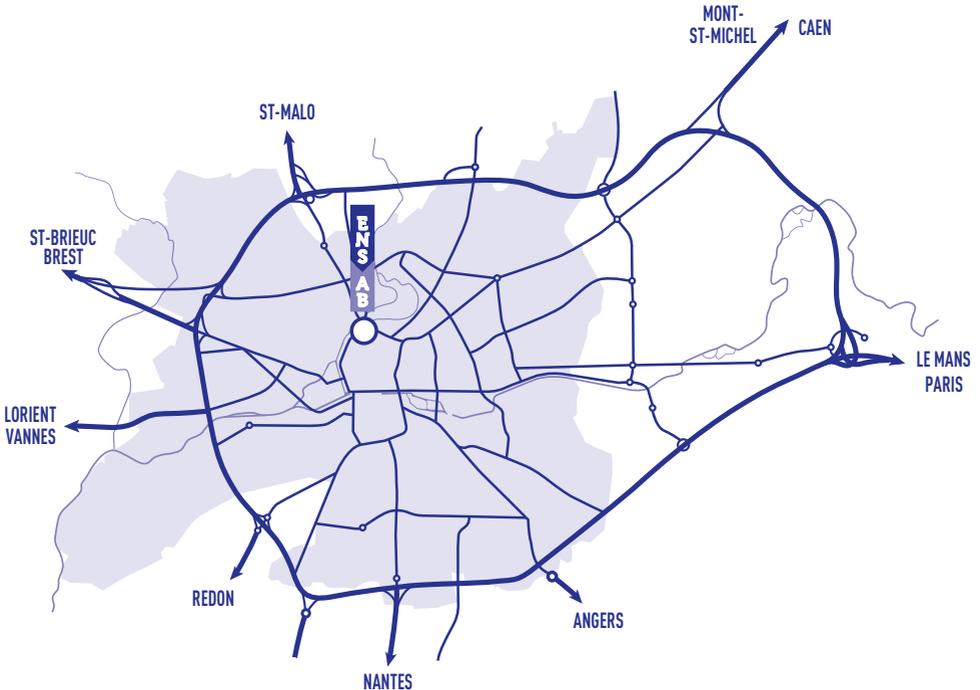
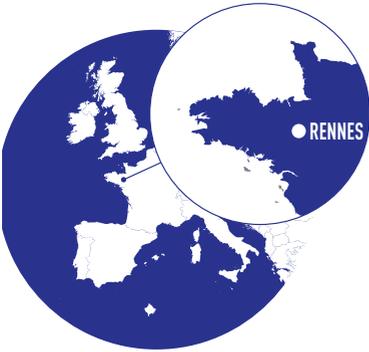
Depuis son implantation boulevard de Chézy, l'ENSAB a accueilli plusieurs milliers d'étudiants dont la formation a été marquée, entre autre, par François Seigneur (architecte-plasticien), Bernardo Secchi (architecte), Justino Serralta (architecte urbaniste, artiste, collaborateur de Le Corbusier), Pablo Ortuzar (architecte), André Sauvage (sociologue), Saïd Mouline (architecte-urbaniste), Michel Kagan (architecte), Jacques Ferrier (architecte), Patrick Chavannes (architecte), etc.

UNE ÉCOLE AU CŒUR DE RENNES

L'ENSAB est implantée au cœur du centre-ville de la 11^e plus grande ville de France :

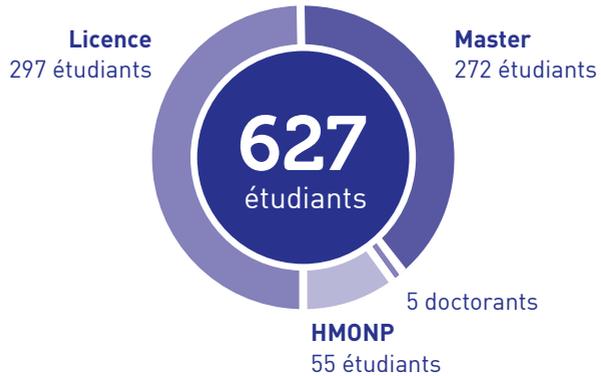
Rennes ! La capitale de la Bretagne, c'est plus de 200 000 habitants, dont 60 000 étudiants, ce qui en fait la 3^e ville étudiante de France.

L'école est facilement accessible par les moyens de transport en commun : train, métro, bus et vélo partagé. Elle se situe à 45 minutes de la mer (Saint-Malo) et à 1h27 de Paris avec la nouvelle ligne LGV.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2023, l'ENSAB comptabilisait :





APPRENDRE L'ARCHITECTURE

**Le cursus est organisé en un cycle Licence de 3 ans,
un cycle Master de 2 ans et un cycle doctoral de 3ans.**

LICENCE (3 ANS)

- en 2023, 108 diplômés d'études en architecture (DEEA), valant grade de Licence d'Études en Architecture, ont été délivrés.
- en 2023-2024, 24 étudiants sont inscrits en double cursus Licence avec l'école d'ingénieurs INSA.

MASTER (2 ANS)

- en 2023-2024, 27 étudiants sont engagés dans un double cursus Master MOUI (Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière).
- en 2023-2024, 3 sont engagés dans une bi-diplomation HiTCAR (Histoire, théorie, critique de l'Architecture).
- 6 sont engagés dans un double-cursus EUR CAPS (Approches Créatives de l'Espace Public).

DOCTORAT (3 ANS)

- en 2023/2024, 5 étudiants sont engagés dans un Doctorat

FORMATION PROFESSIONNELLE

- en 2023-2024, 55 étudiants sont inscrits en Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), habilitation nécessaire pour s'inscrire au Conseil de l'Ordre des Architectes.
- en 2023, 50 habilitations ont été accordées.

L'organisation du cursus, identique dans toute l'Europe, facilite la mobilité des étudiants européens, entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Par ailleurs, une éventuelle période de césure permet une interruption d'études à tout moment, pour réaliser un bénévolat, un volontariat (service civique), un stage, un emploi, une formation complémentaire ou un projet d'entrepreneuriat.

- L'ENSAB, comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur habilités, est évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.
- La formation HMONP conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre est qualifiée par le Ministère de la Culture.

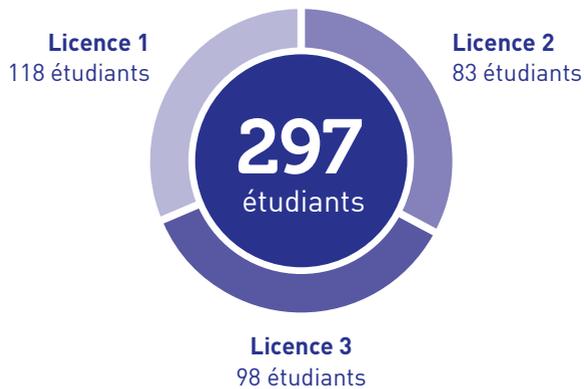


LA LICENCE



Organisé sur 6 semestres, le cycle Licence propose une formation initiale complète conduisant au Diplôme d'Études en Architecture (DEEA).

Les enseignements dispensés permettent à l'étudiant « d'acquérir les bases d'une culture architecturale et de maîtriser le processus de conception du projet architectural selon différentes échelles et différents contextes ».



Les effectifs du cycle **Licence** en 2023/2024

LE CYCLE LICENCE SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

Chaque semestre de Licence est organisé autour d'une thématique (Echelles, Usages, Habiter, Construction, Existant, Territoires et utopies) et comporte des enseignements partagés entre l'atelier de projet et des enseignements dits de « savoir » (histoire, sciences humaines et sociales, techniques de représentation, ingénierie et construction, anglais, informatique), dispensés sous forme de cours magistraux (CM) ou de Travaux dirigés (TD).

En plus de ces enseignements, chaque semestre prévoit la participation à une semaine d'intensif ou à un voyage d'études. L'étudiant doit en outre effectuer deux stages réglementaires au cours du cycle : un stage dit « ouvrier », d'une durée de 2 semaines ; puis un stage de 4 semaines dit « de première pratique ». Il doit par ailleurs conduire deux travaux personnels au cours de la troisième année : un retour réflexif et prospectif sur son parcours (le « bilan de Licence »), et un premier travail d'initiation à la recherche.



= Enseignement de projet en atelier + Enseignements théoriques pour l'architecture + Stage de chantier 15 jours obligatoires

SEMESTRE 1

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire : Panorama de l'architecture, TD HCA-TPCAU 'Les promeneurs'
- **CULTURE DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Perception et récit, Intensif : Action dessinée, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Initiation aux matériaux 1, Stage ouvrier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs** - Valorisation



Licence 1
Focus sur le Projet
d'architecture

SEMESTRE 2

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Théorie de l'architecture, Projet d'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture, Voyage France
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire de l'Antiquité, Histoire du Moyen-Âge, SHS Initiation
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRÉSENTATION** - Volume et matière, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Initiation aux matériaux 2, TD observation de chantier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA), Soutien français



= Enseignement de projet en atelier + Enseignements théoriques pour l'architecture + Voyage d'études + Stage 4 semaines obligatoires

SEMESTRE 3

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Techniques de représentation, Voyage Europe
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire : 1500-1750, Histoire 1750-1890, CM SHS Habiter, TD SHS Habiter
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Phénomènes et relations, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 1 (Bases), Langues : Anglais
- **Renforcement mathématiques** - Renforcement mathématiques (DC INSA)



Licence 2 Focus sur le Voyage d'études

Rotterdam (Pays-Bas) du 14 au 19 octobre 2023

En amont du séjour, les étudiants analysent une série de références qui renvoient à la thématique du semestre. Une approche urbaine et historique accompagne les visites, grâce à l'appui d'enseignants d'autres champs disciplinaires.

SEMESTRE 4

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire urbaine XIXème-XXème siècles, Histoire du XX^e siècle
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Présence et événement, Intensif : Construire le vide, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Technologie des enveloppes, Langues : Anglais, Physique du bâtiment,
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques, Stage de première pratique



SEMESTRE 5

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage Relevé, Stage 1^{re} Pratique
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES** - Histoire et théorie des doctrines de restauration, CM SHS Espaces publics, Urbanisme
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Transformation et rencontre, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 2 (Typologies), Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 1, Langues : Anglais (TOEIC)
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA)



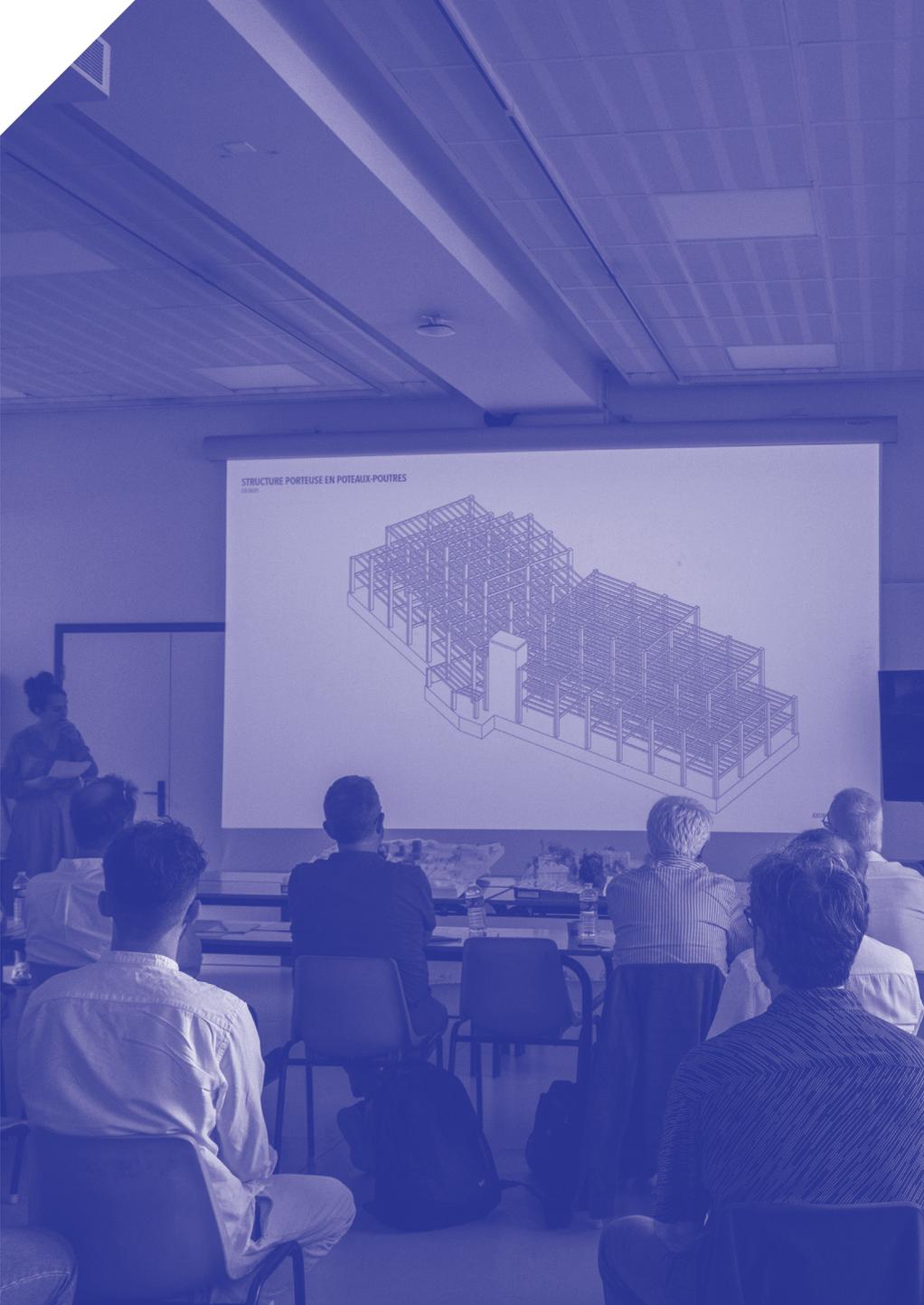
Licence 3
Focus sur le
Voyage relevé

SEMESTRE 6

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Paysage et utopies, TD SHS-VT : Espaces publics
- **RAPPORT D'ETUDES** - Bilan de Licence, Initiation à la recherche
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION** - Exploration et création, Intensif : Problématique par l'Art, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES** - Conception structures 3 (Complexités), Langues : Anglais, Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 2
- **Enseignements facultatifs** - Renforcement mathématiques (DC INSA)







LE MASTER



Le cycle Master est organisé sur 4 semestres numérotés de 7 à 10. Il conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) conférant le grade de Master.

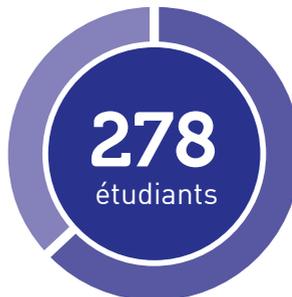
Ce cycle permet à l'étudiant de maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture
- la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux
- la compréhension critique de processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

... et de se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.
- à la recherche en architecture.

Master 1
121 étudiants



Master 2
157 étudiants

Les effectifs du cycle **Master** en 2023/2024

LE CYCLE MASTER SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

M1 = Atelier de projet + Séminaires + Enjeux contemporains + Voyage d'études

SEMESTRE 7

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Architectes et ingénieurs, Langues : Anglais, Introduction MOUI



Master
Focus sur les 4
Domaines d'Etudes
→ DE Hybridations
→ DE Instrumenter
→ DE Transitions
→ DE Traversées

SEMESTRE 8

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Architectes et ingénieurs, Métiers de l'architecture, Langues : Anglais, Introduction MOUI

M2 = Atelier de projet + Séminaires + Enjeux contemporains + Mémoire + Stage 2 mois obligatoire + PFE

SEMESTRE 9

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE** - Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS** - Droit et économie, Technique et Architecture, Langues : Anglais

SEMESTRE 10

- **PROJET D'ARCHITECTURE** - Projet d'architecture
- **EXERCICE PROFESSIONNEL** - Introduction à la maîtrise d'oeuvre, Stage de formation pratique, Stage facultatif



**Master
Focus sur le
Projet de Fin
d'Etudes
(PFE)**

Du S7 au S9, les enseignements de Master sont organisés autour de 3 UE :

1/ UE Projet d'architecture : un cours de théorie de tronc commun et un enseignement en atelier mutualisé M1/M2

2/ UE Recherche et culture : le séminaire d'encadrement des mémoires et les approfondissements mutualisés M1/M2

3/ UE Enjeux contemporains : les enseignements de tronc commun

Au S10, l'enseignement de projet se confond avec la préparation du PFE ; une dernière UE de professionnalisation comprend un cours d'initiation à la maîtrise d'œuvre et le stage dit « de formation pratique », d'une durée minimale de 8 semaines.

Le séminaire d'encadrement des mémoires, les ateliers de projet et les approfondissements sont organisés au sein de 4 domaines d'étude (DE), intitulés : Hybridations ; Instrumenter ; Transitions ; Traversées. Chacun propose, en début d'année, un voyage commun à ses groupes d'atelier, afin de créer une culture commune au DE.

A partir du S8, l'étudiant a la possibilité de suivre un atelier en dehors de son DE, sous réserve que les équilibres entre DE soient préservés. Pour les approfondissements, l'inscription est libre, dans la limite des places disponibles.

LES DOUBLES CURSUS EN MASTER

L'ENSAB a signé plusieurs partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur rennais, qui lui permettent d'offrir aux étudiants qui le souhaitent des formations conjointes entre deux établissements, pouvant donner lieu à la délivrance de deux diplômes distincts et complémentaires.

ARCHITECTE INGÉNIEUR

L'ENSAB, en association avec l'INSA de Rennes, propose une formation architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte. Cette formation de 7 ans forme des professionnels capables de répondre à la fois aux problématiques techniques et esthétiques.

Ce double cursus demande de solides aptitudes et un fort investissement, mais garantit à l'étudiant une double culture très prisée sur le marché du travail.

La convention entre l'ENSA Bretagne et l'INSA de Rennes, entend assurer une complémentarité des enseignements respectifs de chaque établissement, et de permettre à des étudiants en architecture ou en ingénierie de préparer pendant la durée de leur cursus initial d'architecte ou d'ingénieur l'entrée dans l'école partenaire, en Master 1 à l'ENSA Bretagne (après obtention de leur Master d'ingénieur en génie civil) et en 4 GCU (Génie civil et urbain) à l'INSA (après obtention de leur Master en architecture), pour obtenir en deux ans un second diplôme.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Architecte/Ingénieur : Les étudiants de L1 intéressés par le double cursus doivent participer à un test de mathématiques en fin de 1^{er} semestre. Les étudiants doivent avoir suivi la spécialité mathématiques en terminale. Les résultats du BAC sont pris en compte, ceux qui n'ont pas eu au moins la mention bien ne sont pas admis pour le double cursus AI. Les candidats doivent ensuite présenter un dossier composé d'une lettre de motivation et de leur dossier scolaire (bulletins de notes de Terminale, relevé de notes du Bac, notes du premier semestre de Licence). Ce dossier est analysé par le comité de pilotage, qui sélectionne les dix meilleurs dossiers. Les candidats retenus suivent des cours de renforcement en mathématiques durant le deuxième semestre, afin de les préparer au mieux à leur entrée dans le double-cursus.

- Ingénieur/Architecte : Les élèves-ingénieurs de la spécialité Génie Civil et Urbain de l'INSA Rennes doivent présenter un dossier, avec

lettre de motivation, permettant d'apprécier leur niveau et leurs aptitudes dans les disciplines de l'architecture.

Une commission se réunit en juillet de chaque année afin de sélectionner les candidats en vue de leur intégration dans le dispositif pédagogique du double-diplôme Ingénieur-Architecte. Il se prononce sur l'admission des candidats, après examen du dossier d'inscription et entretien individuel.

DOUBLE CURSUS HISTOIRE, THÉORIES, CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE (HiTCAR)

Le Master Histoire de l'art de l'université Rennes 2 propose en 2^e année de Master un parcours en histoire de l'architecture, intitulé HiTCAR, ouvert à tout étudiant titulaire d'un Master 1 en Histoire de l'art ou d'une autre mention (Droit, Sciences politiques, Humanités, Histoire, Géographie et Aménagement, Arts plastiques), aux diplômés de l'École du Louvre, d'une École d'art ou aux Architectes diplômés d'État.

Depuis 2017, une possibilité de bi-diplomation entre l'université Rennes 2 et l'ENSA Bretagne est offerte aux élèves architectes à leur entrée en Master.

Fondé sur la complémentarité des compétences et approches pédagogiques du Département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'université Rennes 2 et de l'ENSA Bretagne, ce double cursus permet aux élèves architectes d'être titulaires à la fois d'un diplôme d'architecte et d'un Master en Histoire de l'art en 5 semestres.

Au-delà de l'histoire des édifices et des ensembles urbains, des projets et dessins architecturaux, de l'histoire des patrimoines, qui tiennent une place importante dans la formation, la particularité du parcours HiTCAR dans le paysage national des Masters de recherche en histoire de l'architecture est de porter un intérêt particulier à l'histoire des représentations, des discours et des théories architecturales.

Adossé aux axes de recherche de l'équipe d'accueil Unité de Recherche Histoire et Critique des Arts, de l'équipe du GRIEF de l'ENSAB et au GIS Archives de la critique d'art, le parcours a comme domaine de spécialité privilégié l'histoire de la critique architecturale, de la publication et des expositions, ainsi que dans l'historiographie de l'architecture. Il aborde en outre un vaste spectre de questions, grâce à un éventail de cours au choix des étudiants : médiatisation et communication de l'architecture, histoire des théories architecturales (18^e-21^e siècles), histoire critique de la norme, acteurs du champ architectural.

DOUBLE CURSUS MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE ET IMMOBILIÈRE (MOUI)

Le double cursus MOUI est proposé aux élèves architectes à l'entrée en Master. Il s'inscrit dans le cadre du Master Urbanisme et Aménagement, parcours Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière de l'Université Rennes 2, en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR).

Il vise à former des professionnels capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. La pluralité des apports pédagogiques permet de former les étudiants à cette activité complexe de gestion et de conduite du projet, faisant appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales... Les étudiants développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiants formés de gérer l'action de l'ensemble des intervenants impliqués dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

L'enseignement dispensé vise plusieurs cibles de connaissances :

- analyse de la commande politique et des attentes sociales
- maîtrise d'outils et de savoirs réglementaires
- programmation urbaine et immobilière
- concertation avec les usagers
- études de faisabilité
- coordination technique et financière

L'origine pluridisciplinaire des étudiants du parcours MOUI de Rennes 2 (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, science politique, architecture, droit, économie, ingénierie) participe à la mise en commun et au partage de l'ensemble des savoirs nécessaires à la fabrique des espaces.

La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise, entre autres, dans les ateliers de projet urbain et le stage de six mois en situation d'intégration professionnelle.

La structure et le contenu de ce parcours ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en

Aménagement et Urbanisme (APERAU), charte reconnue par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, les organisations professionnelles de l'Urbanisme et de l'Aménagement ainsi que l'Association Européenne des Formations en Urbanisme (AESOP).

LES PARCOURS APPROCHES CRÉATIVES DE L'ESPACE PUBLIC (EUR-CAPS)

L'école européenne universitaire de recherche CAPS, par un partenariat entre le CNRS, Rennes 2, l'ENSAB et l'EESAB, propose aux étudiants de Master de l'ENSAB qui le souhaitent de suivre des modules d'enseignement parmi une liste de possibilités, en plus, ou en remplacement d'enseignements de l'ENSAB.

A l'ENSAB, plusieurs types d'enseignements sont labellisés CAPS et permettent à l'étudiant en architecture qui le souhaite de valider 3 types de parcours distincts :

Parcours diversifié : un approfondissement peut être remplacé par un module de la maquette CAPS, sans droits d'inscription supplémentaires.

Supplément au diplôme : 30 à 60 ECTS. L'acquisition de ces ECTS suppose le rattachement au domaine d'étude "Hybridations" (séminaire de recherche avec co-encadrement Rennes 2, ateliers de projet S7, S9 et PFE au sein du DE). L'étudiant ne doit s'acquitter d'aucun frais d'inscription supplémentaire.

Double cursus : si l'étudiant valide 60 ECTS par des enseignements labellisés CAPS, il peut avoir accès à une année de Master complémentaire pour obtenir le Master ACEP de Rennes 2. Il s'acquitte alors, pour cette seule dernière année, de frais d'inscription auprès de Rennes 2.

L'accueil des étudiants CAPS de Rennes 2 et de l'EESAB

Dans le cadre de la convention signée avec Rennes 2 et l'EESAB, les étudiants de Rennes 2 ou de l'EESAB qui le souhaitent peuvent également, dans la limite des places disponibles, participer aux enseignements de Master de l'ENSAB inscrits dans la maquette CAPS, sans avoir à s'acquitter de frais d'inscription complémentaires.

Ces étudiants bénéficient également des services de l'ENSAB, au même titre que les autres étudiants, et en particulier d'un accès libre au centre de documentation.

Référent pédagogique du parcours :
dominique.jezequellou@rennes.archi.fr

LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

DOCTORAT — 3^E CYCLE

Pour postuler à une formation doctorale en architecture, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Le doctorat repose sur un projet de recherche original et formateur dans le champ de l'architecture, qui doit permettre au candidat de devenir un expert international dans sa thématique scientifique.

Le doctorat est une expérience professionnelle de recherche, qui permet l'obtention d'un diplôme de niveau BAC+8, reconnu à l'international. Le doctorat s'effectue en trois années, durant lesquelles le doctorant conduit des travaux de recherche sur un sujet en particulier et sous la responsabilité d'un directeur de thèse Habilité à Diriger des Recherches (HDR).



Le cursus se termine par la soutenance de thèse du doctorant, qui lui permet d'acquérir le grade de docteur.

À l'ENSAB, les doctorants sont accueillis au sein de l'équipe d'accueil GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) - EA 7465 qui fait partie de l'école doctorale : « Arts Lettres Langues Bretagne » (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC). Selon certaines conditions, des thèses peuvent être labellisées « Thèse Recherche Création » (ED ALL).

VIE PROFESSIONNELLE

L'HMONP

La formation à l'Habilitation de l'Architecte Diplômé d'État (ADE) à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) porte spécifiquement sur les responsabilités et compétences professionnelles qui se rattachent à cet exercice. Elle a pour vocation de permettre à l'ADE d'endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi du 3 janvier 1977 et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession. La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple et elle se manifeste sur divers plans : économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique. Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction. La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets. Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.



Promotion
2023/2024



RÉSULTATS DE JURYS HMONP
de la formation de l'année universitaire 2022-2023 :

Sur les 49 ADE inscrits en formation, 46 se sont présentés aux jurys de soutenance après validation de leur formation théorique et transmission d'un mémoire professionnel :

- 45 habilitations accordées (40 habilitations après jurys de septembre 2023 + 5 habilitations après transmission d'un mémoire complémentaire sous 1 mois)
- 4 habilitations non accordées (1 ADE non habilités + 3 ADE non présentés en soutenance).

Soit 90% de réussite à l'habilitation.

L'HMONP représente 150 heures de formation théorique organisées en alternance : quatre sessions d'une semaine et six mois minimum de mise en situation professionnelle en structure d'accueil.



Taux d'insertion professionnelle :

Enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de la formation HMONP - ENSAB 2020/2021 (6 mois après l'habilitation) :

- 91% sont en poste, 66% sont en CDI
- 69 % des diplômés travaillent au sein de la même structure que celle dans laquelle ils ont réalisé leur Mise en situation professionnelle. Pour ceux qui exercent dans une autre structure, 67% ont trouvé un emploi moins de 3 mois après leur soutenance.

→ Enquête d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur de la Culture (2016).



LES FORMATIONS PERMANENTES

L'ENSAB propose et réalise des actions de formation destinées aux architectes praticiens diplômés d'État et DPLG/HMONP en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les organismes de formation partenaires de la mutualisation de l'offre de formation en région.

L'offre en développement vise à proposer des actions de formation professionnelle continue de niveau 1 (bac+ 5 et plus) dans des domaines spécifiques à l'architecture mais aussi à créer des passerelles et des objets communs autour de travaux de recherches scientifiques en architecture, en lien avec son service de Recherche et ses partenaires de l'enseignement supérieur selon une approche de transfert d'expertise vers le monde professionnel.



Les informations concernant l'inscription aux formations et à l'HMONP sont accessibles sur le site Internet de l'ENSAB.

En 2022, il y a eu 2 sessions "Objectif Terre Phase 1 Initiation" du 07/02 au 11/02/2022 à l'ENSAB (Rennes) puis du 26/09 au 30/09/2022 à l'Université Gustave Eiffel (Bouguenais). La phase 2 "Perfectionnement" de la formation "Objectif Terre" a été lancée en 2022 avec 3 modules : Projet neuf (2j à Bouguenais), Visites d'opérations (1j) et Restauration du bâti en terre (2j à Saint-Juvat). Ces 3 modules indépendants se sont déroulés du 21 au 25/11.

En 2023, se sont tenues 2 sessions "Objectif Terre" du 19 au 23 juin et du 25 au 29 septembre proposant le programme suivant : maîtriser les différents aspects de la construction terre en neuf et en rénovation, en marchés publics ou privés, découvrir l'architecture de terre, ressources et emplois, comprendre ses propriétés et caractéristiques, comprendre les facteurs influençant le choix d'une technique constructive en fonction d'une terre (via notamment la mise en œuvre des différentes techniques de construction terre), être en mesure de choisir les systèmes constructifs à base de terre pertinents pour un projet et apprendre à parler des potentiels du matériau et à défendre les intérêts de l'intégration de la terre crue dans un projet de construction.

À L'INTERNATIONAL / LES MOBILITES

Le réseau des établissements partenaires de l'ENSAB comprend actuellement 22 établissements européens et 6 établissements d'autres continents.

Ce réseau permet à l'ENSAB d'accueillir des étudiants étrangers en mobilité entrante et, inversement à ses étudiants d'étudier dans un établissement partenaire pour un semestre ou pour un an de la L3 au M2.



La commission internationale de l'ENSAB examine les demandes de mobilité et procède à un classement des candidatures selon 5 critères :

- Qualité du relevé de notes
- Qualité de la lettre de motivation
- Pertinence du choix des cours envisagés
- Engagement du candidat dans la vie de l'établissement

et selon les capacités d'accueil des partenaires.

Des aides à la mobilité sont susceptibles d'être versées aux étudiants sélectionnés pour un départ sous certaines conditions.

En 2022-2023, 54 étudiants de l'ENSAB ont effectué une mobilité d'étude à l'étranger et 7 ont bénéficié d'une bourse pour réaliser leur stage dans une structure internationale.

Réciproquement, l'ENSAB a accueilli 11 étudiants, en provenance d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique du nord (8 Licence et 3 Master).

VALORISER

Chaque année de nombreux projets d'enseignements s'inscrivent sur des territoires avec lesquels l'école entretient des partenariats. Ce travail In Situ permet aux étudiants de se confronter aux réalités du terrain et de valoriser leurs travaux auprès des élus, notamment. Cette première approche se concrétise par la suite avec la participation à des prix et concours, nationaux et internationaux, comme :



LE PRIX JEUNES TALENTS EN ARCHITECTURE

Créé en 2010 en partenariat avec la Ville de Rennes, le Prix jeunes talents en architecture constitue un maillon essentiel de la politique rennaise pour favoriser l'émergence de jeunes architectes sur le territoire. La valorisation des travaux de fin d'études des étudiants de l'ENSAB vise à leur offrir une première reconnaissance, avant leur entrée dans le monde professionnel. Le jury est composé d'élus de la Ville, d'architectes, d'enseignants et de professionnels.

→ Palmarès du Prix Jeunes Talents en Architecture 2023

Félicitations aux 4 projets primés le 11 octobre 2023

* Rémy ITARD, Jules PADIOLEAU et Léonard PINEL avec Territorialités Plurielles · Comment rendre désirable le futur des communes périurbaines rennaises, tout en engageant la transition écologique, en fabriquant une urbanité forte et en valorisant des paysages singuliers ? --> 1^{er} Prix

* Sami AARAB et Pierre-Alain FOUGERAY avec À la croisée · Josselin · Morbihan --> 2^e Prix

* Krystian FERNANDO avec Rennes Underground --> 3^e Prix ex-æquo

* Gaël THIBAUD avec Ephyra · Une Ile perdue dans le temps et l'espace --> 3^e Prix ex-æquo

DES PUBLICATIONS

→ **EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE**

La revue Exercice(s) d'Architecture est un support de diffusion de la culture architecturale et urbaine, et a pour vocation de réunir étudiants, enseignants, chercheurs et praticiens de l'architecture. Par la présentation de projets et travaux d'étudiants, Exercice(s) d'architecture souhaite favoriser la compréhension des pratiques pédagogiques d'une école d'architecture.

→ **CARNETS DE L'ENSAB**

Quatre ans après le lancement «des Carnets de l'ENSAB», seize numéros constituent la collection, qui vise à valoriser les travaux d'étudiants de manière harmonisée, tout en facilitant le travail de collecte et en encourageant le partage des travaux pour une diffusion papier et numérique.

Atelier de Projet à VAL-COUESNON _ Sept. 2021/Janv. 2022

«De l'eau, des arbres, des pierres et des Hommes.» (re) penser le territoire par le paysage & l'architecture. Atelier de projet Licence 3 : PAYSAGES ET TERRITOIRES DE L'APRES-PETROLE, sous la direction de Erwan de Bonduwe, Vincent Jouve et César Vabre.

Héritage(s) Atelier de projet à Romillé

Ce carnet présente le travail des étudiants de Master 1 et 2, mené de septembre 2022 à janvier 2023, sous la direction de Vincent Souquet architecte et docteur en urbanisme, enseignant à l'ENSA Bretagne. Ce travail à vocation pédagogique a fait l'objet d'un accompagnement par des partenaires : Rennes, Ville et Métropole et la commune de Romillé, avec lesquels une convention a été signée.

Rennes 2068

L'enseignement « Prospective et horizons : incarner des fictions de l'habiter » encadré par Maxime Decommer et Véronique Zamant à l'automne 2022, a proposé aux étudiant·es de Master 1 et 2 d'expérimenter des scénarii prospectifs sur les manières d'habiter demain, nos villes et nos territoires. A partir de débats avec des acteurs de la ville et de l'architecture sur les devenirs urbains et de leur vision personnelle et désirée sur l'habiter demain, les étudiant·es ont construit des scénarii, depuis leur projection future jusqu'à leur incarnation en bande dessinée, en passant par leur mise en récit et leur territorialisation.

LA RECHERCHE

En architecture comme dans les autres disciplines de l'enseignement supérieur, formation et recherche sont indissociables.

Aujourd'hui, la question centrale est de savoir comment mettre le projet architectural et les activités de production au cœur des questions scientifiques de l'architecture.



Dans cet objectif, notre école entend fédérer tous ses chercheurs, quels que soient leurs champs d'intérêt, dans le laboratoire de recherche - GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465, habilitée par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP) et évaluée par le Haut Conseil de l'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

Le GRIEF est composé de vingt-trois chercheurs (dont cinq doctorants) qui développent leurs travaux au sein de deux groupes thématiques : « Conception, formes, pratiques » et « Architecture bas carbone ».

Par ailleurs, des enseignants et chercheurs impliqués dans des projets de recherche-action sont également épaulés pour l'engagement de partenariats et la valorisation de leurs travaux.

Le GRIEF EA 7465 accompagne les doctorants dans leurs travaux de recherche, en association avec l'école doctorale Arts Lettres Langues Bretagne (ALL) et l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC). Cette offre pédagogique assure la continuité entre le parcours Licence-Master et le Doctorat en impulsant des travaux centrés sur la pratique architecturale, en parallèle d'autres travaux interdisciplinaires.

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

Un architecte peut intervenir dans les domaines suivants : la conception et la réalisation de bâtiments, la gestion et le suivi de chantiers, l'entretien, la réhabilitation, la transformation et l'agrandissement des bâtiments, la sécurité des constructions, la décoration intérieure ou extérieure d'un bâtiment, la conservation et la restauration des monuments historiques, le paysage, l'urbanisme, le design, l'infographie et les nouveaux médias, mais aussi dans : la programmation et le montage d'opérations, la conception et l'aménagement d'espaces publics, les études d'impact et environnementales, le conseil aux collectivités territoriales, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage privée, l'expertise auprès des tribunaux, la scénographie, l'architecture navale, les métiers de l'organisation et de la communication.

Documentation sur la profession :

Le site du réseau des activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme : www.ramau.archi.fr

Accès à la profession, conditions d'exercice, questions sociales et fiscales, d'évolution des commandes, informations et documents à télécharger (contrats types, convention collective) : www.architectes.org

L'observatoire de la profession d'architecte 2020 : <https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/2020-12-09-archigraphie-2020-web.pdf>

La MIQCP, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques : La MIQCP apporte sous la forme des fiches pratiques « Médiations » les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Elles portent sur l'application de la loi MOP, sur les procédures de choix de la maîtrise d'œuvre, sur les contrats de maîtrise d'œuvre et les études de programmation - www.miqcp.gouv.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence (DEEA) ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, la mode ou encore l'ingénierie culturelle.

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de Master permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Ils peuvent également devenir agents publics de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieure, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales.

Et plus encore : les architectes étant formés à la démarche de projet, au rapport entre forme et matière, ils interviennent dans la conception de produits, dans la mise en scène, la mode, le design, la scénographie et dans l'art en général.

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le terme de maître d'œuvre (parfois abrégé MOE ou MCE) est le pendant du maître d'ouvrage qui désigne le commanditaire des travaux, propriétaire d'un terrain et porteur d'un projet de bâtiment qui s'associe les services du maître d'œuvre dont il est le client, le plus souvent un cabinet d'architectes en charge de la conception et de la construction. Le maître d'œuvre est en charge de la construction du bâtiment selon les plans.

Le maître d'œuvre est le chef de projet de construction. Le maître d'œuvre intervient lors de différentes phases du projet architectural :

- lors de la conception, il planifie les travaux et les interventions des différentes entreprises
- pendant le chantier, il dirige la construction ou la rénovation du bâtiment
- à la réception et clôture des travaux, il s'assure de la finition et de la qualité de l'ensemble avec le maître d'ouvrage.

Le maître d'œuvre apporte une solution technique dans la conception et une expertise en gestion de projet durant la construction pour satisfaire les contraintes financières et les délais du maître d'ouvrage.

Après accord du maître d'ouvrage sur les détails du projet proposé, le maître d'œuvre définit le cahier des charges et conseille la sélection par le maître d'ouvrage des entreprises intervenant sur le chantier sur des critères matériels et financiers convenus au préalable.

Durant la construction, le maître d'œuvre est responsable de

l'exécution des travaux et du suivi du chantier lors des étapes de la réalisation du projet de bâtiment, ainsi que du respect des normes de qualité par les différentes entreprises intervenant dans les budgets et délais prévus par le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE MAIS PAS SEULEMENT ...

ARCHITECTE-CONSEIL

Les architectes-conseils sont des praticiens du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'État et pour celui des collectivités territoriales sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle, a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine.

Les architectes-conseillers des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) informent, conseillent les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement. Il y a des CAUE dans 89 départements. Ils prennent la forme d'associations avec une mission de service public. Leur conseil d'administration est composé à parité de représentants de l'État, de collectivités territoriales et de personnes qualifiées représentant la profession.

Les architectes urbanistes de l'État sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services déconcentrés de l'État ou dans des services d'administration centrale. Cette formation est assurée conjointement par l'École des Ponts Paris Tech et l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine). Les architectes de l'option « Patrimoine » peuvent exercer en tant qu'Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Les architectes dans les collectivités territoriales exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement,

de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Ils sont recrutés par concours.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces, des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception.

ARCHITECTE SCÉNOGRAPHE

Le rôle des architectes scénographes concerne tout ce qui se rapporte au domaine culturel : salles de spectacles, bibliothèques, musées, éducation, salles de sport, etc. Leur mission est d'harmoniser le fond et la forme. La scénographie dans un équipement culturel est un élément fondamental pour la vie du bâtiment.

Au-delà de l'aspect esthétique et architectural du lieu, ce sont les aspects fonctionnels et pratiques qui font la réussite de la construction : la scénographie prend tout son sens. Cela implique aussi bien la sélection des équipements techniques et la définition des volumes que le choix des couleurs et des formes.

ARCHITECTE ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Les enseignants dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiants, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

ARCHITECTE DU PATRIMOINE

L'architecte en chef des monuments historiques participe en tant que conseil, à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'État : il fait des propositions ou donne son avis en vue de la protection des immeubles, il participe à la surveillance des immeubles classés ou inscrits, il peut proposer toute mesure pour leur bonne conservation, il donne un avis préalable aux projets de travaux pour les immeubles classés, il est compétent pour veiller à la conformité des travaux et peut faire des propositions pour la mise en valeur des immeubles protégés. Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sur les monuments historiques classés.

NOS MOYENS POUR APPRENDRE L'ARCHITECTURE

En architecture, un projet commence par un concept, un dessin, une maquette, une projection de l'idée! Pour cela, il existe plusieurs services à l'ENSAB qui guident l'étudiant jusqu'à la finalité du projet.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation se veut être un lien privilégié entre les enseignements donnés et les travaux de recherche demandés. Il permet aux étudiants de trouver sur place l'essentiel des documents nécessaires à leurs études : plus de 28 000 ouvrages, près de 200 titres de périodiques français et étrangers, des travaux d'étudiants (en cours de numérisation), des bases de données documentaires (Avery index, Art & Architecture complete, Kheox, Innovathèque), un fonds ancien, un fonds audiovisuel, des dossiers de presse, etc. Le fonds est en libre accès pour les livres et revues, en accès indirect pour les autres types de documents.

Ce fonds spécialisé est un pôle de référence régional dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat et du paysage.

Destiné en priorité aux étudiants et enseignants de l'ENSAB, le centre de documentation est également accessible à d'autres publics sous certaines conditions.

La recherche documentaire se fait à partir d'ArchiRès, portail documentaire francophone des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) du ministère de la Culture : <https://www.archires.archi.fr>. Depuis mars 2022, ce portail donne accès aux étudiants, enseignants et administratifs de l'ENSA Bretagne à deux plateformes communes à toutes les ENSA : une plateforme de vidéos à la demande Arte Campus et une plateforme de ebooks communes à toutes les ENSA riche de plus de 600 ouvrages.

Une initiation à la recherche documentaire est proposée aux étudiants dès leur première année d'études suivie d'autres formations de méthodologie à la recherche en collaboration avec des enseignants tout au long de leurs études.

Contact : documentation@rennes.archi.fr

L'ATELIER MAQUETTES

L'atelier maquettes est un lieu d'expérimentation, de conception, de modélisation. C'est ici que les étudiants conçoivent leur projet en lien avec leur cursus en abordant les volumes, les assemblages et les matériaux. Encadrés par une équipe de professionnels les étudiants disposent de machines-outils et de matériels électroportatifs pour travailler le bois, le métal et autres matériaux.

DÉCOUPE LASER

A partir d'un fichier numérique, la découpe laser permet de découper des motifs précis dans des panneaux de bois, de carton, de papier, tissus, acrylique transparent, caoutchouc naturel, etc.

RESSOURCES INFORMATIQUES

Un parc informatique important et performant permet aux étudiants de travailler sur site grâce à des logiciels professionnels enseignés dans l'école (plans, imagerie 3D, PAO, etc).

Des scanners (jusqu'au A0), et des imprimantes, copieurs et traceurs de haute qualité sont à disposition pour réaliser, sur place, des sorties papier à moindre coût.

Les étudiants disposent d'un espace de stockage personnel, du Wifi et d'une carte pour libérer des impressions.

MONITEURS

Des moniteurs informatiques sont présents dans l'école pour assister les étudiants sur les logiciels, les impressions grand format, ainsi que sur l'utilisation de la découpeuse laser.

L'Association l'Appoint permet aux étudiants d'acquérir du matériel bon marché.

LE LABORATOIRE AUDIOVISUEL

Le laboratoire audiovisuel a pour objectif d'accompagner les étudiants dans leurs projets photo, vidéo ou son, outils indispensables et incontournables notamment dans le monde professionnel.

- Il est équipé de stations de travail puissantes leur permettant d'effectuer des retouches d'image et de son, du montage et des éditions professionnelles.

- Deux espaces dédiés avec éclairage modulable leur permettent des prises de vues en particulier de leurs maquettes, dans des conditions idéales.
- Appareils photo, caméscopes professionnels, enregistreurs son ou matériel de diffusion sont à leur disposition.

Le laboratoire évolue de manière croissante en services aux étudiants. Un technicien audiovisuel est à leur disposition pour les soutenir et les orienter dans leurs projets sur un plan technique et plastique.

ATELIER REPROGRAPHIE

Impression, mise en page, façonnage, massicotage, reliure de documents, photocopie, etc.

Un agent aide ainsi à la réalisation de documents administratifs et pédagogiques, ainsi qu'à la production des travaux étudiants.



NOS PARTENARIATS

Si la formation dans le domaine de l'architecture est composée d'enseignements propres à la discipline architecturale (projet, histoire et théorie de l'architecture et de la ville, représentation de l'espace), elle est aussi enrichie et articulée par l'art, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues.

Aussi, tous les ans, l'ENSAB complète la formation pour l'architecte de demain en réalisant des partenariats qui répondent aux attentes des commanditaires du futur.

Depuis 2015, l'école a concrétisé des liens de coopération avec :

ACADÉMIQUE

→ L'Université Rennes 2 - conventions de partenariat pédagogique double cursus dans le cadre du Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) et de bi-diplomation Master HiTCAR - Ecole Doctorale Arts Lettres Langues Bretagne (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC)

→ La nouvelle Ecole Universitaire de Recherche pour les approches créatives de l'espace public (EUR CAPS) est un lieu d'expérimentation qui associe l'Université Rennes 2, l'EESAB, l'ENSAB et le CNRS.

→ L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - convention de partenariat pédagogique double cursus «architecte-ingénieur» et «ingénieur architecte»

→ La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) – partenariat sur la recherche

→ Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) - promotion de la recherche et les formations concernant l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, l'habitat et la construction

→ Centre de Mobilité Internationale (CMI)

→ ENSA Toulouse

INSTITUTIONNEL

→ La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - soutien aux événements culturels

→ La Fondation Culture et Diversité - programme Égalité des Chances en école d'architecture

→ Le Conseil Régional - partenariat sur la recherche et financement d'actions pour favoriser la reprise de la vie étudiante en lien avec le Crous (monitorat, formation) et proposition de sites d'études par la Direction des canaux de Bretagne.

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - accompagnement des étudiants pour le concours Impact

→ La Caisse des Dépôts - financement des travaux de doctorat

→ L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) - convention d'études pour nos étudiants avec d'autres partenaires et financement d'un doctorat

- Le Conseil Départemental 35 - financement d'un doctorat
 - Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Bretagne - conventions d'études et financement d'un doctorat
 - Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor - conventions d'études et financement d'un doctorat
 - Le Pays des Vallons de Vilaine - convention d'études
 - La Ville de Rennes - soutien aux projets d'enseignement et à la publication de la revue, mise en place de l'édition annuelle du Prix jeunes talents en architecture
 - La Ville de Rennes et Rennes Métropole - convention d'études pour nos étudiants
 - Les communes de Quintin ; Saint-Vran ; Carhaix ; Guémené-sur- Scorff ; Marcillé Robert ; Montfort-sur-Meu ; Mordelles ; Pont-Péan ; Vitré, Pays Vallons Vilaine ; Saint-Juvat, ; Pnra ; Saint-Aubin du Cormier ; Sillé le Guillaume ; Val Couesnon ; Saint Briec ; - convention d'études
 - Le Théâtre National de Bretagne (TNB) et l'École du TNB - convention d'étude et mise à disposition de lieux pour les étudiants en arts plastiques
 - FAIRE - Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne (CCNRB)
 - SEM Territoires
 - CROAB - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Bretagne
- PRIVÉ**
- CERUR (SARL SCOP) : participation au financement d'un doctorat
 - Villages vacances famille - démarche pédagogique avec les étudiants de L1

- Wiin contest (call for project) - diffusion de concours pour étudiants et jeunes professionnels en lien avec la plateforme

ASSOCIATIF

- La Team Solar Bretagne-convention d'études
- L'Hôtel à projets Pasteur - site d'expérimentation pour les étudiants
- La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB) - diffusion de la culture architecturale avec un projet annuel co-organisé
- SOS Victimes - accompagnement juridique et psychologique aux victimes d'infractions.
- La Maison de la poésie de Rennes - co-organisation d'une rencontre littérature et architecture
- L'association Au Bout du Plongeur - sujets d'études communs et diffusion de la culture urbaine et architecturale
- L'association ABIBOIS - mise en place d'un chantier école
- L'association AMO Pays de Loire Bretagne
- L'association Ter Lieu
- L'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire (ADDRN)
- Centre Culturel Phakt

INTERNATIONAL

- EAHN : European Architectural History Network
- Centre de Mobilité Internationale (Université Rennes 2)

FORMATION CONTINUE

- GEP Atlantique (nb : pour la formation continue)

DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

LE CYCLE DE CONFÉRENCES ANNUEL DE L'ENSAB :



Depuis 30 ans, l'ENSAB invite une dizaine de personnalités du monde de l'Architecture : paysagiste, designer, photographe, écrivain, etc. Ces événements, ouverts à toutes et à tous donnent un enrichissement conséquent et une vision contemporaine de la profession aux étudiants.

Ce cycle de conférences permet de sensibiliser le public à l'architecture et ainsi de diffuser la culture architecturale en Bretagne.

POUR LE CYCLE 2023/2024, NOUS ACCUEILLONS EN SALLE DE CONFÉRENCES À 18 H [THÉMATIQUE : TRANSFORMER]:

TRANSFORMER L'ÉDIFICE

[CONFÉRENCE INAUGURALE]

MÉMOIRE ET PROJET. HISTOIRES DE TRANSFORMATION

Béatrice JULLIEN (Architecte-Enseignante) - frenak + jullien architectes - Paris (75)

Conférence dédiée aux étudiant-es de Licence 1

→ lundi 25 septembre 2023

L'ARCHITECTURE OU L'ART DE TRANSFORMER LE RÉEL

Philippe PROST (Architecte, Urbaniste, Professeur à l'ENSA Paris-Belleville) - AAPP / Atelier d'Architecture Philippe Prost Paris (75)

→ mardi 14 novembre 2023

TRANSFORMER LA PRATIQUE

TÂTONNEMENT

Régis ROUDIL (Architecte) - Atelier Régis ROUDIL Architectes Aix-en-Provence (13)

→ mardi 28 novembre 2023

ÉCOLOGIES ET TRANSFORMATIONS DES MANIÈRES D'ÊTRE SENSIBLES ?

Emeline CURIEN (Maitresse de conférences ENSA Nancy - 54)

→ jeudi 7 décembre 2023

ARCHITECTURES MINEURES

Antoine BEGEL & Marine FAVENNEC (Architectes HMONP)

commune_atelier d'architecture

Lyon (69)

→ jeudi 22 février 2024

APPROCHES INTERNATIONALES

VERTIGE

Pierre HEBBELINK (Architecte)

Atelier d'architecture Pierre HEBBELINCK - Liège (Belgique)

→ jeudi 7 mars 2024

RESHUFFLE

Hélène JOOS & Benoît VANDENBULCKE (Architectes) - AgwA -

Bruxelles (Belgique)

→ jeudi 14 mars 2024

TRANSFORMER - INTERVENTIONS

ARCHITECTURALES DANS LA VILLE

[conférence bilingue français/anglais]

John MCLAUGHLIN (Architecte, Professeur de design

University College Cork) - John McLaughlin Architects

Dublin (Irlande)

→ jeudi 28 mars 2024

TRANSFORMER LES OUTILS

PRATIQUES DE LA LIBERTÉ

Gilles DELALEX & Yves MOREAU (Architectes) - MUOTO Studio
d'architecture - Paris (75)

→ jeudi 4 avril 2024

LE SOIN DES CHOSES. POLITIQUES DE LA MAINTENANCE

Jérôme DENIS & David PONTILLE (Professeur de sociologie &
Directeur de recherche au CNRS) - Paris (75)

→ jeudi 11 avril 2024

CONSTRAINTS AS POSSIBILITIES !

Léonard LASSAGNE & Colin REYNIER (Architectes) - DATA
architectes - Paris (75)

→ jeudi 18 avril 2024 et Rachida ABIKCHI 24 novembre 2022

> Retrouvez toutes nos conférences sur : <https://vimeo.com/ensab>

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE ET DU LABO / LE GRIEF

Parution du livre «Contre les normes ? Histoires d'architectes», sous la direction de Carmen Popescu et Julien Bastoen. Les publications du GRIEF, décembre 2022 (diffusion Les Presses du Réel).

DES EXPOSITIONS

Des expositions ouvertes au grand public aux heures d'ouverture de l'école et organisées en lien avec des partenaires, proposent une diversité de la culture architecturale, abordant des thèmes très éclectiques. L'objectif est multiple : dynamiser la vie de l'école en offrant aux étudiants une programmation culturelle ; sensibiliser le grand public à l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; promouvoir l'architecture sous toutes ses formes et faire se croiser différents publics.

MAI 68. L'ARCHITECTURE AUSSI !

Entre 1962 et 1977, le renouvellement de l'enseignement a accompagné celui de l'architecture et de l'urbanisme.

→ Du 19 septembre au 20 octobre 2022

LES ASSOCIATIONS DE L'ENSAB

Présentation des missions des associations étudiantes de l'école, valorisation de leurs actions et fédération de nouveaux bénévoles.

→ Du 7 novembre au 7 décembre 2022

MARCH ATLAS

March Atlas est un approfondissement proposé en Master 1 et 2 dans le cadre du DE Traversée de l'ENSAB et du projet pédagogique EUR CAPS.

→ Du 6 au 10 janvier 2023_ Cantine Bois Perrin

RITUELS DU QUOTIDIEN

Cette exposition, menée par le Collectif Synopsis, est en collaboration avec la Fête du court-métrage un temps fort culturel et cinématographique porté par l'association Clair Obscur. Cet événement a eu pour ambition de mettre en avant des courts-métrages réalisés dans le cadre d'ateliers d'architecture de Master.

→ Du 15 au 21 mars 2023_ Hôtel Pasteur _Projection-débat le 15 mars

NOS FUTURS, LA PAROLE À LA RELÈVE

À l'invitation des Champs Libres et du journal Le Monde, des lycéen.ne.s et des étudiant.e.s ont eu carte blanche pour partager les sujets qui leur tiennent à cœur (environnement, alimentation, sexualité, etc.).

→ Du 21 au 26 mars 2023_ Les Champs Libres

COMPOSITIONS URBAINES

Les photos ont été réalisées par le photographe Denis Hasdenteufel, à Rennes et dans la métropole sur une période de cinq années. Ces déambulations photographiques invitent à la recherche d'images graphiques et colorées. Dans un environnement urbain en constante mutation, il s'agit d'explorer les formes, les motifs colorés et les géométries dissimulées dans notre quotidien

→ Du 1er mars au 14 avril 2023

LIMITE(S), SYSTÈME(S), TRANSFORMATION(S). LA POÉTIQUE DE LA MATIÈRE DANS L'ARCHITECTURE DU XXI^E SIÈCLE.

L'exposition a rassemblé les travaux théoriques et pédagogiques qu'Anna Maria Bordas, enseignante a mené au sein de l'ENSAPVS depuis son arrivée en 2018 en lien avec la question de la matière dans l'architecture.

→ Du 1er mars au 14 avril 2023 _ Conférence mardi 28 mars 2023

AFTER SKOL

Le projet a eu pour but de mettre en valeur les portraits photographiques d'Architectes ayant participé au cycle de conférences de l'ENSAB.

→ Du 4 mai au 9 juin 2023 _ Table-ronde le jeudi 11 mai

MAGASINS GÉNÉRAUX ET COTEAUX DE L'ILLE

Au premier semestre de l'année 2022-2023, des étudiant·es du cycle Master ont imaginé des propositions de renouvellement urbain pour 2050, au sein de la ZAC Nord - Coteaux de l'Ille, sur le territoire de Rennes Métropole.

→ Le 21 juin 2023

DES TEMPS FORTS QUI RYTHMENT NOTRE ANNÉE SCOLAIRE !

En octobre, les Journées Nationales de l'Architecture, la Proclamation du Prix Jeunes Talents en architecture de la Ville de Rennes, la Quinzaine Internationale. En février, la Journée portes ouvertes de l'ENSAB et en juin, la Cérémonie des Projets de Fin d'Études (PFE) pour nos étudiant·es en dernière année de Master.

LA VIE ÉTUDIANTE

À RENNES

A Rennes, 35 % de la population a moins de 35 ans. Réputée pour sa vie étudiante bouillonnante, Rennes s'impose comme la ville incontournable de Bretagne de par ses établissements culturels. Ses activités sociales, festives ou encore sportives ne manquent pas.

À L'ENSAB

Les étudiants de l'ENSAB s'organisent pour réaliser des projets, des activités en dehors des cours et participent ainsi à la vie de l'école :

Le Workshop

Un Workshop étudiant est organisé tous les ans. À l'initiative des étudiants, le Workshop s'adresse à l'ensemble des promotions, de la Licence 1 au Master 2. Chaque année, il permet aux étudiants d'aborder un thème original lié de près ou de plus loin au domaine de l'architecture. Les étudiants en architecture explorent, tissent des liens avec des domaines nouveaux, parfois inattendus, comme, les années précédentes, la cuisine ou le jeu. Les workshops sont des occasions pour les étudiants en architecture de rencontrer et de travailler avec d'autres professionnels venus de domaines très diversifiés et de développer ainsi leur compréhension du monde et leur créativité.

L'association la Taloché

La Taloché participe à l'animation de la vie de l'école. Pots, concerts, soirées, événements sportifs, workshops, voyages, concours de graphisme, sont autant d'actions mises en places qui permettent à l'ENSAB d'être plus qu'une école : un lieu de travail vivant, agréable et dynamique.

Plus d'informations :

lataloch@rennes.archi.fr

sport@rennes.archi.fr

<https://www.facebook.com/ensablataloché>

L'association la K-Fête

La K-fête est une association qui accueille tous les membres de l'école autour d'une boisson froide ou chaude et d'un petit encas. Située dans le hall de l'école, c'est un lieu de rassemblement entre deux maquettes. Son fonctionnement bénévole lui permet d'assurer les meilleurs prix et la meilleure ambiance : de nombreux événements rythment l'année.

Plus d'informations : kfete@rennes.archi.fr

L'association l'Appoint

L'Appoint est une coopérative née de la volonté des étudiants de trouver du matériel à des prix compétitifs afin de dessiner des plans ou fabriquer des maquettes. On y trouve un large panel d'outils ou de matériaux : cartons, papiers, calques, crayons, etc.

Plus d'informations : appoint@rennes.archi.fr

L'association Archibilisation

L'association mène, auprès de publics variés, des actions de sensibilisation à la démarche architecturale. L'architecture n'est pas un savoir que l'on applique mais une expérimentation qui se renouvelle pour chaque projet. Les méthodes de travail s'adaptent au public et aux envies ; cela passe par la découverte de son environnement, la prise de conscience de son corps dans l'espace, l'expérimentation sensorielle et la formation à un autre regard.

Plus d'informations : archibilisation@rennes.archi.fr
www.facebook.com/archibilisation

L'association Trait d'union

En 2015 s'est créée, à l'instar des entreprises 'juniors', cette association qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Trait d'Union met en relation les étudiants de l'ENSAB avec le monde professionnel de l'architecture. L'association coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude par le biais de conventions.

L'association La Partoch'

L'association de musique constitue un groupe de musiciens et chanteurs qui se retrouvent dans un espace dédié pour les répétitions. Le groupe est sollicité pour les soirées étudiantes et autres événements propices au sein de l'école.

L'association FOK-L

L'association vise à promouvoir la pratique photographique au sein d'une école d'architecture, à instaurer un climat de partage entre les membres de l'association et les étudiants en architecture, à couvrir et à documenter des événements de l'école mais aussi des événements extérieurs.

L'association La Potach'

Créée en 2018, l'association Potach' explore les principes de permaculture. En effet, cela permet de questionner à une échelle adaptée les enjeux de cette science de conception de culture, mettre en corrélation le territoire, le savoir, l'écosystème, l'écologie et l'architecture. L'association a pour but :

- de réaliser une production potagère / de cultiver un jardin
- de promouvoir l'éco-citoyenneté au sein de l'ENSAB à travers la production et la valorisation d'un jardin potager
- d'organiser des journées d'information sur la production et la valorisation potagère selon différentes méthodes
- de mettre en place un apprentissage des techniques et un partage avec des professionnels du milieu
- de permettre une compréhension et une mise en application des principes de permaculture, où le jardin devient aussi un lieu d'expérimentation pour les étudiants
- d'organiser des événements en lien avec la vie du jardin
- d'exercer une activité économique nécessaire au fonctionnement de l'association
- de vendre des produits du jardin et/ou produits dérivés et d'utiliser l'argent récolté pour le fonctionnement de l'association
- d'offrir un enrichissement culturel pour les étudiants et l'ENSAB, avec un projet connecté aux enjeux architecturaux de demain
- de permettre aux bénévoles de réfléchir et de construire des structures à l'échelle 1, nécessaire dans le fonctionnement d'un jardin (compost, abris de jardin, pavillon de lecture).

L'association Ty Case

Biosourcée, locale, durable et économique, la terre, matériau non transformé, répond aux attentes environnementales actuelles et représente un enjeu majeur dans l'innovation architecturale. Le Master de l'ENSAB propose, depuis l'année 2017, une formation portant sur la construction en terre crue. Elle a pour objectif la sensibilisation des étudiants et des acteurs du bâtiment à l'utilisation de ce matériau dans l'architecture contemporaine.

École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

PLAQUETTE DE L'ENSAB

DÉCEMBRE 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Didier BRIAND, directeur

RÉALISATION : Carole Loisel-Soyer et Sophie Jégat

(Service Communication)

PHOTOGRAPHIES : Emmanuel Groussard

IMPRESSION : Cloître imprimeur

DESIGN GRAPHIQUE : Atelier Wunderbard

Remerciements à l'ensemble du personnel
administratif, des enseignants et des étudiants
de l'ENSAB pour leurs contributions.

ENSAB

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

44 boulevard de Chézy

CS 16427

35064 Rennes Cedex

02 99 29 68 00

ensab@rennes.archi.fr

www.rennes.archi.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez-nous sur www.rennes.archi.fr

ou sur  ENSAB -  @ENSABRETAGNE et  ENSA_BRETAGNE